

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 12 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 mars à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 6 mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 15

Nombre de délégués participant au vote : 13

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Michael DAVID

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Deborah SIDDI, NIEL Guillaume, Stéphanie BÉRITAULT

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Jacqueline LE TEXIER, Florence BEZIER, LE BRESTEC Damien

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Philippe MOREL, Aurelia AUDRAIN, Céline VERMOSEN

Suppléants présents :

Elus Ligné : Maurice PERRION, JOURDON Deborah

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Eugénie MBILEMBI BOMODO, Cécile COTTINEAU, FEILLARD Sylvie, LE MOAL Sylvie

Elus Le Cellier : HERBETTE Stéphanie, BAUDEL Alice, ERMENEUX Alix, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : VASSAULT DUVAL Aurélie, MENET Anita

Elus Mouzeil JULIENNE Marina, DESORMEAUX Benoît, RAFFIN Marie, TRUIN Nathalie

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

N°12.03.2025-05 : SUBVENTION PEPS AM

L'association PEP'S AM intervient sur des actions ouvertes aux 4 communes membres. Des ateliers hebdomadaires ont lieu à la maison de l'enfance de Ligné et sont à destination du public petite enfance, des parents et/ou des assistantes maternelles. PEP's AM permet ainsi de renforcer l'offre sur le territoire grâce à leurs ateliers d'éveil, leurs prêts de malles de jeux, et leur partenariat avec le relais Petite enfance.

Pep's AM a formulé par écrit une demande de subvention pour les accompagner dans leurs initiatives.

Afin d'encourager cette action intercommunale dédiée au public ciblé par le SIVOM, il est proposé de répondre favorablement à leur demande et de leur accorder une subvention de 200 € à imputer à la ligne 6574 Subventions de fonctionnement du BP 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau syndical réuni 26 février 2025

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

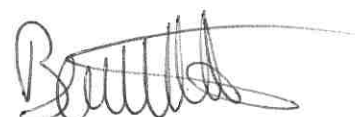
- Autoriser le versement d'une subvention de 200 € à l'association PEP'S AM
- Dire que les crédits nécessaires sont disponibles et inscrits au budget 2025 du SIVOM

La Présidente,



Anne-Marie CORDIER
SIVOM du secteur de Ligné
3 place de la Perretterie
44 850 LIGNÉ
Tel : 02.51.12.20.04
accueil@sivomligne.fr

La secrétaire de séance



Stéphanie BERITAULT

Publié sur le site internet du SIVOM du secteur de Ligné le : 20/03/2025